

En partenariat avec le CPFPH Le Grand Blottereau

OBJECTIF GENERAL :

Suivre et gérer des productions

Organiser son travail en fonction des demandes et du marché

Utiliser le matériel de production des abris et de gestion du climat

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Au terme de sa formation, le stagiaire devra être capable de :

Réaliser les opérations de multiplication des végétaux, de mise en culture.

Créer et maintenir les équipements et les installations.

Réaliser les opérations culturales.

Travailler en autonomie.
Rendre compte de ses activités.

Respecter les règles d'hygiène, de sécurité et les principes du développement durable.

Être capable de vendre des produits horticoles.

CONDITIONS D'ADMISSION

- Avoir plus de 18 ans
- Pouvoir justifier de plus d'un an d'activité professionnelle (tout domaine)
- Donner satisfaction à l'entretien de motivation et aux tests de connaissances, préalables à l'entrée en formation.
- Une évaluation en milieu de travail sera demandée pour tout candidat n'ayant aucune expérience dans le domaine.

Les demandes d'inscription sont à envoyer au CFPPA Jules RIEFFEL.

La formation se déroulera dans les deux centres, en fonction des compétences et des équipements.

Les stagiaires peuvent bénéficier d'une rémunération au titre de la Formation Professionnelle.

La formation est financée par le Conseil Régional des Pays de la Loire et par la Communauté Européenne (FSE).

CONTENU DE LA FORMATION

800 heures de formation, de septembre à avril.

La formation est organisée en Unités Capitalisables, chaque unité représentant une capacité à acquérir, rattrapable durant 5 ans.

Dix semaines d'activité en entreprise de productions horticoles.

MODULES	HORAIRES (indicatifs)
UCG 1 Mobiliser les outils nécessaires au traitement de l'information et à la communication en situation professionnelle	63
UCG 2 Mobiliser les connaissances relatives aux domaines civique, social et économique	60
UCG 3 Mobiliser des connaissances pour mettre en œuvre des pratiques professionnelles respectueuses de l'environnement et de la santé humaine dans une perspective de développement durable	52
UCO 1 Mobiliser, en vue de sa pratique professionnelle, les connaissances scientifiques et techniques relatives à la conduite des productions horticoles	182
UCO 2 Mobiliser des connaissances scientifiques et techniques relatives à l'utilisation des matériels et équipements d'une exploitation horticole	95
UCS 1 Réaliser les travaux de multiplication des végétaux	84
UCS 2 Réaliser l'installation et le suivi des cultures	77
UCS 3 Réaliser la récolte et la préparation des commandes	35
UCARE 1 Commercialiser et réaliser des arrangements à base de produits de la floriculture	83
UCARE 2 Prendre en compte le développement durable dans sa pratique professionnelle	69
TOTAL	800